

## Communiqué de presse

Paris, le 31 mars 2023

### **Orange lauréat du Prix FIR de l'épargne salariale 2023 Fondasol obtient une mention du jury**

À l'occasion de la [Semaine de l'Épargne salariale](#) 2023, le FIR remet son Prix dédié. Pour cette deuxième édition, le jury présidé par **Pierre-René Lemas** a choisi de récompenser Orange. Le Prix est décerné aux partenaires sociaux d'une entreprise ou d'un groupe pour la qualité du dialogue social dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement d'un dispositif d'épargne salariale. Au moment où le partage de la valeur est au cœur de nombreux débats, le jury a porté son attention sur la gouvernance du dispositif et la qualité du dialogue au sein de celui-ci, sur sa cohérence et sur son aspect innovant.

La candidature d'Orange s'est démarquée par un dialogue social exemplaire, la générosité de la politique d'abondement et un attachement fort à la labellisation responsable des fonds.

**Pierre-René Lemas** dit : « *La nature très diversifiée mais complémentaire du jury est un atout majeur pour avoir un jugement équilibré des candidatures qui furent cette année de grande qualité.* »

**Arnaud Vilain**, représentant CFDT et président du conseil de surveillance du fonds Dynamis solidaire ISR déclare : « *L'attribution de ce prix vient récompenser les travaux menés collectivement entre la direction d'Orange, les organisations syndicales et les sociétés de gestion depuis de longues années. Nous agissons pour que l'épargne salariale soit un levier d'action majeur sur les pratiques environnementales, sociétales et de gouvernance. Ainsi nous favorisons les dispositifs d'investissement permettant aux salariés épargnants de contribuer à une économie plus durable et inclusive. Dans une démarche volontariste et de transparence, nous avons obtenu la labellisation de la très grande majorité des Fonds proposés afin de rendre ces choix plus visibles aux salariés épargnants.* »

**Thierry Perrouault**, directeur des Relations Actionnaires d'Orange ajoute : « *Merci au Forum pour l'Investissement Responsable de distinguer Orange par ce prix qui récompense la qualité du dialogue social dans la constitution de dispositifs d'épargne salariale innovants et responsables.*

---

*Aujourd'hui, l'épargne salariale d'Orange, c'est plus de 4,5 milliards d'euros d'encours détenus par 157 000 salariés et anciens salariés du Groupe dans le monde. Ce dispositif est un outil unique d'accompagnement financier de l'entreprise à l'épargne salariale et retraite des collaboratrices et collaborateurs du groupe. L'engagement pour l'environnement et l'inclusion sont au cœur de la raison d'être d'Orange, et de notre plan stratégique "Lead the Future". Il nous est donc naturel de permettre à nos salariés d'épargner et d'investir dans des placements responsables en matière environnementale, sociale et de gouvernance. »*

Cette année, le jury décerne exceptionnellement une mention à **Fondasol** pour son dispositif d'actionnariat salarié. **Martine Léonard**, présidente de la SFAF et pilote du Prix au sein du FIR déclare : « À l'heure où le partage de la valeur est devenu un objet important du dialogue social, nous avons fait un pas de côté pour récompenser une entreprise très engagée auprès de l'ensemble de ses salariés et dont l'approche nous a semblé particulièrement originale et ambitieuse. »

---

### Composition du jury multi parties prenantes

Président : **Pierre-René Lemas**, président de France Active

**Damien Abreu**, délégué général de la DFCG

**Nicolas Aubert**, professeur à l'Université d'Aix-Marseille

**Raphaëlle Bertholon**, membre du CIES

**Patricia Crifo**, professeure à l'École Polytechnique

**Géraldine Fort**, déléguée générale de l'ORSE

**Bertille Knuckey**, gérante chez Sycomore AM, Vice-présidente du FIR

**Martine Léonard**, présidente de la SFAF, pilote du Prix au FIR

**Marc Veyron**, expert RH chez Topics

---

#### Contact presse :

Béatrice Passadat – [beatrice.passadat@frenchsif.org](mailto:beatrice.passadat@frenchsif.org) – +33 (0)1 40 36 61 58

---

#### À propos du FIR

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. [www.frenchsif.org](http://www.frenchsif.org)

